

Votre argent vous échappe. Et c'est dommage.

Enfant à la garderie ?

Le **remboursement** peut atteindre des
centaines d'euros par an.

Concilier travail et famille coûte de l'énergie. Et de l'argent. Grâce à votre syndicat, le fonds sectoriel rembourse une partie de vos frais de garde. Pourtant, beaucoup de travailleurs oublient de demander ces primes. Quel gâchis. C'est votre droit.

